



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 119435

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les préconisations exprimées dans le rapport du Conseil économique social et environnemental (CESE) intitulé « les inégalités à l'école ». Pour assurer la réussite de tous dans la scolarité obligatoire, le CESE recommande de faire de l'école et du collège la priorité. Pour cela, il propose notamment de renforcer l'attention aux transitions scolaires, de conforter l'école maternelle dans sa mission, de finaliser le socle commun et les cycles et de déterminer de façon plus cohérente les objectifs d'apprentissage à l'école et au collège. Il le remercie de bien vouloir lui indiquer son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119435

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2011, page 10726

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)